



### **Objectif des programmes de médiation :**

Créer une activité de médiation culturelle en utilisant les spécificités de la SONOSphère. Cette action de médiation a trois axes principaux, développés en trois modules spécifiques. Chacun de ces modules a pour objectif d'ouvrir des canaux de communication non verbale et d'ouvrir des possibilités d'échanges inter-personnels basés sur la sensorialité, la mémoire sensorielle et l'invention.

### **Trois modules d'ateliers :**

1. **Musique et sensorialité p.2**
2. **Mémoire sonore et échanges p.2**
3. **Invention musicale et jeux p.3**

### **Option sur la mise à disposition du dispositif interactif SONOSphère pendant le programme de médiation p.3**

### **Intervenants :**

**Alexandre Lévy**, pianiste et compositeur, 5 prix au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, ancien professeur de musique et concepteur du projet SONOSphère. Il réalise depuis 15ans des ateliers de médiation et actions culturelles autour de la création musicale.

**Beya Berkous**, musicothérapeute depuis 10 ans, musicienne diplômée du conservatoire National de Tunis, violoniste pendant 2 ans à l'Orchestre symphonique tunisien et ancien professeur de musique.

### **Régions d'intervention :**

**Région Ile de France / Région Centre-Val de Loire**

### **Contact :**

**Alexandre Lévy / concepteur et artiste musicien : 0664306884**

**Florence Pégourie / chargée déploiement SONOSphère : 0675401823**

**Mail : [akousthea@gmail.com](mailto:akousthea@gmail.com)**

**Site internet : [www.akousthea.com](http://www.akousthea.com)**

## **Description des modules de médiation.**

### **1. Musique et sensorialité.**

**Durée :** 3 mois, a raison de deux séances regroupées par semaine, ce qui fait 24 séances d'une heure.

Un intervenant de la compagnie, un accompagnateur du foyer.

Groupe de 5 personnes maximum par atelier.

Nombre total d'heures : 24 heures.

L'intervenant se déplace pour deux séances regroupées ( soit 2 heures d'affilées)

**Objectifs :** Découverte du dispositif SONOsphère et de son utilisation. Séances axées sur la stimulation sensorielle, la prise de repères dans l'interaction avec l'objet, la prise de repère avec l'intervenant. Travail d'ajustement de la musique, de la couleur en fonction des effets recherchés (stimulation, apaisement etc.), et repérage des modules et de musique les plus adaptées en fonction du résident. Le but principal est d'ouvrir un canal de communication dont la SONOsphère est l'objet de médiation. L'objet étant interactif, l'interaction contrôlée ( ou consciente ) du résident est un objectif majeur. L'autre objectif de ces séances est de rapprocher les musiques diffusées par la SONOsphère et les sensations que procurent les modules. L'intervenant devra mettre en contact sensoriel le résident avec la SONOsphère et de construire un rapport avec lui au travers de l'objet en parlant et en nommant les actions faites. L'intervenant est musicien et pourra utiliser son instrument principal lors de ces ateliers.

### **2. Mémoire sonore et échanges.**

**Durée :** 2 mois à raison de deux séances regroupées par semaine, ce qui fait 12 séances d'une heure, plus 4 heures de préparation avec les familles.

Deux intervenants de la compagnie (un musicien et un médiateur), un accompagnateur du foyer. Ce module prévoit une enquête culturelle auprès des familles lors des 4 heures de préparation. Il faudra avoir des représentants de l'association de parents et du référent du foyer. Nombre total d'heures : 28 heures ( 4 heures avec les familles, puis 12 séances avec deux intervenants).

Groupe de 5 personnes maximum par atelier.

Les intervenants se déplacent pour deux séances regroupées ( soit 2 heures d'affilées)

**Objectifs :** utiliser le patrimoine musical et culturel des résidents comme moyen de communication privilégié. Mettre en place l'interaction avec un musicien en LIVE avec des musiques issues de ce patrimoine culturel.

Au préalable, nous proposons de réaliser une enquête auprès des familles des bénéficiaires et des professionnels pour réaliser une carte d'identité sonore et musicale des personnes qui suivront les ateliers. Les familles seront sollicitées pour connaître leur patrimoine musical et sonore tels que : musiques appréciées des résidents, musiques jouées ou entendues à la maison, langues parlées et chantées de la famille, environnement sonore du foyer familial.

Ils devront soit fournir des titres, des enregistrements, ou venir jouer ou chanter lors de ces séances d'enquête.

Cette matière sonore servira de corpus que l'on intégrera dans la SONOsphère et qui sera transcrite par un musicien. Mise en place de séances de jeux et d'échanges musicaux avec le musicien et le médiateur en utilisant ce corpus comme moyen de médiation.

### **3. Invention musicale et jeux.**

**Durée :** 3 mois à raison de deux séances regroupées par semaine, ce qui fait 24 séances d'une heure.

Un à deux intervenants de la compagnie (un musicien et un médiateur), un accompagnateur du foyer. Le projet se divise en deux temps : d'abord avec un seul intervenant ( le médiateur) puis deux intervenants ( le médiateur et le musicien)

Nombre total d'heures : 36 heures ( 12 heures avec un seul intervenant, puis 24 heures avec deux intervenants).

Groupe de 5 personnes maximum par atelier. Restitution « publique » lors de la dernière séance.

Les intervenants se déplacent pour deux séances regroupées ( soit 2 heures d'affilées)

**Objectifs :** Utiliser le sonore comme moyen d'expression brut à portée des résidents. Utiliser et contrôler des objets sonores comme moyen de communication.

12 Premières séances : utilisation d'objets sonores pour éveiller la curiosité et le jeu musical. Enregistrement des éléments joués par les résidents, intégration de ces éléments dans la SONOsphère. 12 séances suivantes : interagir avec la SONOsphère et un musicien avec les propres sons enregistrés. Dernière séance : réalisation d'un parcours sonore dans l'institution ouvert au « public ».

#### **I. Option sur la mise à disposition du dispositif interactif SONOSphère pendant le programme de médiation.**

Nous proposons deux formules :

Formule volante : la SONOsphère est amenée par nos intervenants à chaque séance

Formule permanente : la SONOsphère reste dans l'institution entre les séances et les personnels sont formés pour l'utiliser lors de leurs activités ou prises en charge.